

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle du Conseil Municipal

MARDI 21 AVRIL 2026 à 18 heures 30

Publié le 09 avril 2026

Le Maire,



ORDRE DU JOUR

*Désignation du secrétaire de séance
Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)
Approbation du PV de la séance du 31 mars 2026*

FINANCES

- 1 – *Compte financier unique 2025 – Budget communal*
- 2 – *Budget communal 2026 : Affectation des résultats 2025*
- 3 – *Budget communal 2026 – Vote des taux des deux taxes directes locales*
- 4 – *Budget communal 2026*
- 5 – *Subventions communales 2026*
- 6 – *Subventions allouées aux associations scolaires pour la gestion de leurs déplacements liés aux sorties scolaires*
- 7 – *Adhésion au CRAL (Centre Ressource des Accueils de Loisirs)*
- 8 – *Adhésion CAUE 87*
- 9 – *Budget Communal - Admission en non-valeur*

RESSOURCES HUMAINES

- 10 – *Modification du tableau des emplois*

AMENAGEMENT

- 11 – *Bilan des cessions et acquisitions foncières 2025*
- 12 – *Mise en place d'une servitude pour le passage et l'entretien de canalisation d'eau*
- 13 – *Conventions ENEDIS dans le cadre d'effacement des lignes HT en bords de Vienne*
- 14 – *Vente des parcelles cadastrées section AD n°172, 174, 175, et 176 avenue Maryse Bastié – modification de la délibération n° 67/2025*
- 15 – *Approbation du projet et demande de subvention - Réalisation d'un réseau d'éclairage public avenue de Limoges*

16 – Avis sur le projet de création d'une nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE) implantée sur la commune limitrophe de Limoges

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

17 – Renouvellement contrat de prêt à usage

GESTION

18 – Règlement intérieur du Conseil Municipal